

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 39 (1913)
Heft: 7

Wettbewerbe

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

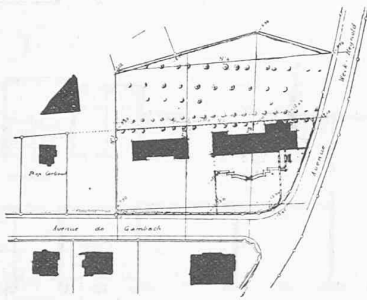
Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

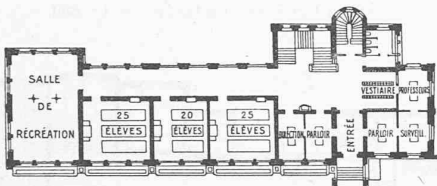
Download PDF: 13.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

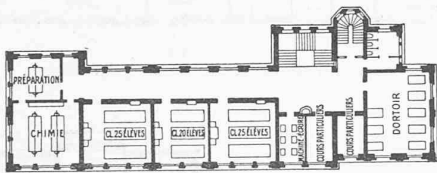
CONCOURS POUR L'ÉCOLE CANTONALE DE COMMERCE POUR JEUNES FILLES, DE FRIBOURG



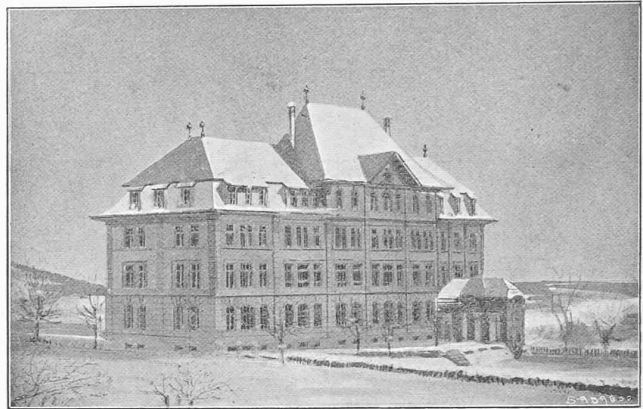
Plan de situation. — 1 : 4000



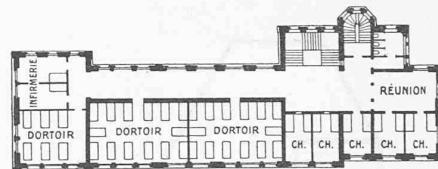
Plan du rez-de-chaussée. — 1 : 800.



Plan du premier étage. — 1 : 800.



Perspective.



Plan du deuxième étage. — 1 : 800.

Projet « Protêt » (prix de Fr. 300), de M. Andrey, architecte, à Fribourg.

Enfin, nous dédions aux méditations de la Section vaudoise de l'Association « Pro Sempione » la phrase suivante, extraite de la page 67 du mémoire : « Die Lötschbergbahn hat Aussicht im Verkehr über den Simplon zur *Hauptlinie* und die Linie durch das Wallis zur *Nebenlinie* zu werden ».

H. D.

Concours de l'Internat de l'École supérieure de Commerce à Gambach.

Protocole du Jury.

Le Jury se réunit à l'École de Commerce à 8 h. $\frac{1}{2}$ du matin, le lundi 23 décembre 1912, prend connaissance du protocole du 16 décembre 1912 et passe à une étude individuelle des projets.

Les considérations suivantes sont admises comme bases d'examen des projets.

1° La double affectation des locaux, École et Internat sera exprimée clairement dans la distribution et l'architecture du caractère local, par une certaine intimité que demande la destination de l'édifice.

2° La préférence sera donnée aux projets dont la solution simple et rationnelle, répondra dans la mesure du possible, au prix du mètre cube, à la somme prévue, et assurera l'entretien le plus avantageux.

3° L'orientation sud et sud-est des salles de classe est la seule bonne.

4° La situation de l'édifice est d'ordre secondaire.

Après un premier examen les projets Nos 2, 7, 10, 11, 13, 14, 15 sont éliminés, ne répondant pas aux conditions générales mentionnées et présentant de graves défauts dans la distribution, une architecture insuffisante.

N° 2 *Rockefeller*. Trop spacieux, sans avantages marquants, manque de tranquillité. — N° 7 *12 XII 12*. Insuffisant. — N° 10 *Noël A et B*. — Groupement défectueux, orientation o. de classes, façades banales. — N° 11 *Brugère*. Groupement défectueux, insuffisant. — N° 13 *Mercure*. Trop de locaux au nord, classes au s. o., entrée défectueuse. — N° 14 *Gambach*. Mêmes observations que pour le N° 10. — N° 15 *St-Nicolas A*. Mêmes observations que pour le N° 10.

Le jury fait une visite sur le terrain.

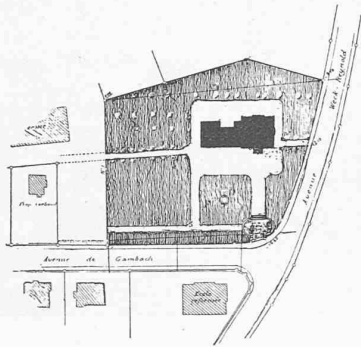
Le second examen écarte les N° 1, 5, 6.

N° 1 *Eusébius*. Groupement intérieur peu clair. Bonne disposition du vestiaire. Une classe au s. o. Solution de l'escalier de service défectueuse. Le corps du bâtiment renfermant l'escalier et le hall manque d'équilibre. — N° 5 *Avant les fêtes*. La disposition des plans ne répond pas aux conditions générales. Le caractère monumental de ce projet ne convient pas à la situation. — N° 6 *Balkans*. Plan concentré, lumière insuffisante, décrochement exagéré, toiture recherchée.

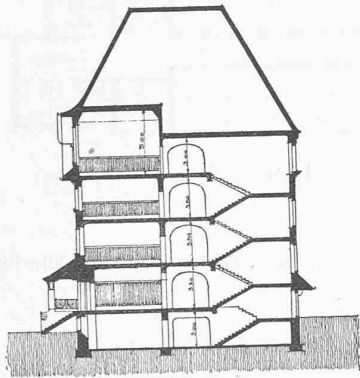
Les quatre projets restants sont soumis à un nouvel examen définitif.

N° 3-4 *Protêt*. Bonne disposition des salles et des chambres. Groupement de l'École et de l'Internat. Disposition défec-

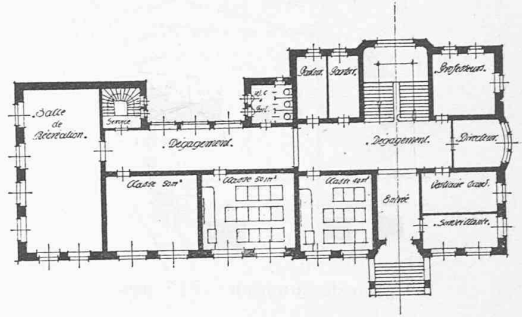
CONCOURS POUR L'ÉCOLE CANTONALE DE COMMERCE POUR JEUNES FILLES, DE FRIBOURG



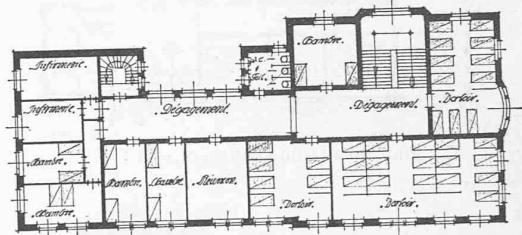
Plan de situation. — 1 : 4000.



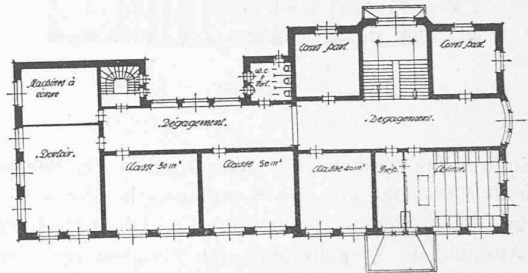
Coupe. — 1 : 600.



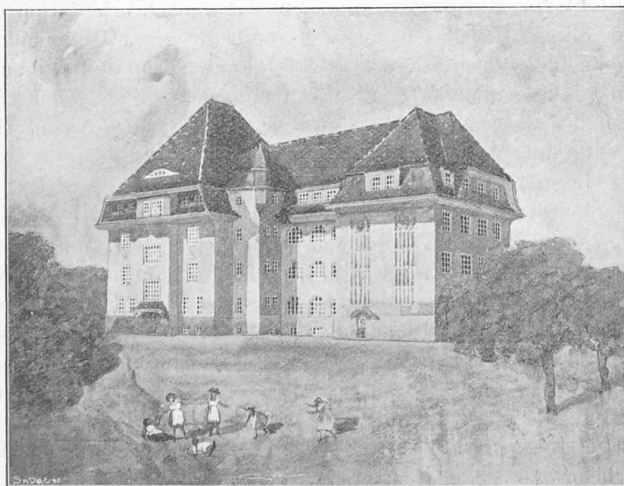
Plan du rez-de-chaussée. — 1 : 600.



Plan du deuxième étage. — 1 : 600.



Plan du premier étage. — 1 : 600



Perspectives.

Projet « St-Nicolas » (prix de Fr 500), de M. Hertling, architecte, à Fribourg.

tueuse des deux escaliers accolés. Trop peu de tranquillité dans la façade nord-ouest. Les façades ne sont pas en harmonie avec le plan, en particulier le corps central. Architecture banale, manque d'originalité. — N° 8 *St-Nicolas*. Disposition des plans bonne en général. Locaux judicieusement groupés. Manque d'intimité. Façade nord-ouest trop décrochée. Solution défectueuse du vestiaire: ce défaut serait réparable en supprimant la partie rentrante de la façade nord-ouest, et en utilisant la place ainsi obtenue. Architecture défectueuse. — N° 9 *Ste Ursule*. Bon projet, distribution intérieure bien étudiée et réalisant dans une grande mesure le caractère d'intimité. Heureuse disposition des vestibules, des vestiaires et des escaliers. Architecture répondant d'une manière satisfaisante aux conditions générales. Le défaut principal de ce projet est de dépasser en hauteur, dans les ailes, les lignes données par le programme et imposées par les conditions de vente du terrain à Gambach. La solution de la salle de récréation n'est pas satisfaisante. Malgré ces défauts, ce projet peut servir de base à une étude d'exécution, en réduisant la hauteur des ailes et en continuant le toit mansardé. — N° 12 *Noël 1912*. Disposition analogue au N° 8. La disposition de l'escalier de service et des salles de classe à l'ouest est défectueuse. Façades trop mouvementées et manquant d'originalité.

Le Jury constate qu'aucun de ces quatre projets soumis à ce dernier examen ne peut être exécuté sans de profondes modifications. Il décide en conséquence à l'unanimité de ne pas décerner de premier prix.

Il accorde un second prix de 700 fr. au projet N° 9 *Ste-Ursule*. Il attribue deux troisièmes prix *ex-æquo* de 400 fr. aux projets N° 8 *St-Nicolas* et au N° 12 *Noël 1912*.

Il fixe un quatrième prix de 200 fr. au N° 3-4 *Protêt*.

Fait à l'Ecole de Commerce, lundi soir à 7 h.

L. Cardinaux, L. M. Daxelhoffer, R. Schaller.

L. Jungo, H. Savoy.

On passe ensuite à l'ouverture des plis cachetés.

N° 9 *Ste-Ursule*: M. F. Broillet, architecte à Fribourg. — N° 8 *St-Nicolas*: M. Hertling, architecte à Fribourg. — N° 12 *Noël 1912*: Bureau Broillet, Collaboration Diener. — N° 3-4 *Protêt*: M. Andrey, architecte à Fribourg.

Le programme art. 5 fixe: *Un concurrent ne peut obtenir qu'un prix*. Les projets 9 *Ste-Ursule* et 12 *Noël 1912* sont du même auteur. Dès lors le Jury procède à une nouvelle répartition de la somme mise à sa disposition.

N° 9 *Ste-Ursule* 900 fr. (neuf cents fr.). — N° 8 *St-Nicolas* 500 fr. (cinq cents fr.). — N° 3-4 *Protêt* 300 fr. (trois cents fr.).

Fait à l'Ecole de Commerce, lundi soir à 7 h. $\frac{1}{4}$.

L. Cardinaux, L. M. Daxelhoffer, R. Schaller,

L. Jungo, H. Savoy.

Société suisse des ingénieurs et des architectes.

Changements dans l'état des membres survenus pendant le premier trimestre 1913.

1. Admissions.

Sektion Basel des S. I. A.: Englerl, Josef, Ingénieur, Basel, Amselstrasse 9; Müller-Rechsteiner, J., Civilingénieur, Basel; Perrochet, Paul, Masch.- und Elektroing., Basel, St. Alban-graben 2.

Sektion Bern des S. I. A.: Belli, Robert, Architekt, Bern; Bühler, Adolf, Dipl.-Ingénieur, Bern, Donnerbühlweg 17, I; Frey, Willh., Maschineningenieur, Bern, Lilienweg 18; Häusler, Friedr., Architekt, Bern, Länggass Str. 68; Hugentobler, W., Bauing., Bern, Diesbachstrasse 3; Hügli, Walter, Ingénieur, Bern; Roth, Max, Ingénieur, Bern, Hallwylstr. 44; Rüetschi, Emil, Architekt, Bern, Alpenstrasse 7; von Stürler, Louis A. R., Ingénieur B. L. S., Bern, Elfenstrasse 9; Ryser, Hermann, Ingénieur, Bern, Jägerweg 3; Walther, Rudolf, Ingénieur, Blausee bei Frutigen; Stettler, Ernst, Kontrollingénieur, Bern, Choisystrasse 16.

Sekt. St. Gallen des S. I. A.: Fröhlich, Hans, Ingénieur, Brugg; Vogt, Carl, Ingénieur, St. Gallen, Kirchgasse 16; Fiechter-Wissmann, K. G., Ingénieur, Haggen-Bruggen; Hoegger, Max, Architekt, St. Gallen.

Sektion Waldstätte des S. I. A.: Küchlin, Hans, Ingénieur, Luzern.

Sekt. Zürich des S. I. A.: Rosenfeld, B., Ingénieur, Zürich, Höschgasse, 54; Bertschinger, Jakob Bruno, Maschineningenieur, Zürich-Wollishofen, Seestrasse 340; Eberle, Henry, Adj. d. Stadtbaumeisters Zürich, Winterthurerstrasse 41; Erismann, Fritz, Ingénieur, Zürich, Dufourstr. 179; Latenser, Albin, Elektroingénieur, OERlikon, Baumackerstr. 49; Payot, Emil, Maschinening., Zürich IV, Zschokkestr. 38; Wegmann, Karl, Architekt, Universitätsbaubureau, Zürich; Huguenin, Albert, Maschinening., Zürich, Weinbergstr. 139; Lüscher, R., Ingénieur, p. Adr.: Bank für elektrische Unternehmungen, Zürich; Heinrichs, Otto, Maschinening., Zürich, Eisenbahnstr. 16; Höhn, E., Oberingénieur, Zürich, Plattenstrasse 77; Meyer, Emil, Dipl.-Ingénieur, Zürich, Weinbergstrasse 98; Polivka, Jaro, Ingénieur, Zürich, Eidmattstr. 29; Wyss, Hans, Ingénieur, Zürich, Mühlebachstrasse 46.

2. Démissions.

Sekt. Bern des S. I. A.: Accola, Hans, Ingénieur d. Landestopographie, Bern.

Sektion vaudoise de la S. I. A.: Gros, Louis, topographe, Rolle.

3. Transferts.

Sektion Bern d. S. I. A.: Hoffet, Paul, Ingénieur, Bern, Falkenhöheweg 20 (auparavant membre isolé); Haueter, Hans, Maschineningenieur, Bern (auparavant Sekt. Zürich).

Sekt. Graubünden: Correvon, René, Ingénieur, Poschiavo (auparavant Sektion Bern).

Membres isolés: Wirz, H., Ingénieur, Betriebsleitung d. Brunnen-Morschachbahn, Brunnen (auparavant Aargau); Rusca, Giovanni, ingénieur, Locarno (auparavant Tessin).

4. Décès.

Sektion vaudoise de la S. I. A.: Teyssaire, Arthur, ingénieur, Nyon (décédé en 1912, la Section vaudoise nous en a donné communication seulement le 10 mars 1913).

Sektion Waldstätte d. S. I. A.: Mohr, Rudolf, Ing. Oberst, Luzern.

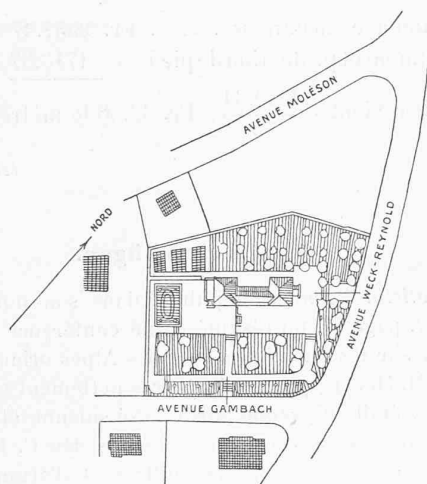
Sekt. Zürich d. S. I. A.: Müller, Albert, Professor, Zürich; Breitingger-Wyder, Heiztechniker, Zürich; Reutlinger, Architekt, Zürich.

Membres isolés: von Waldkirch, Ingénieur, Schaffhausen; Schmutziger-Koller, Unternehmer, Aarau.

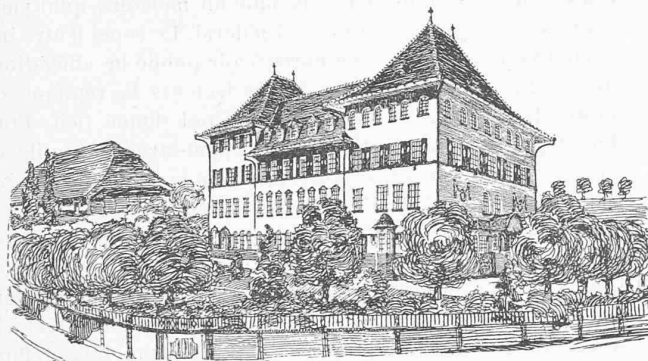
5. Changements d'adresse.

Sektion Bern d. S. I. A.: Becker, Karl, Ingénieur, Bern, Falkenplatz 3; Leutenegger, Karl, Ingénieur, Bagdad, Bahn-

CONCOURS POUR L'ÉCOLE CANTONALE DE COMMERCE POUR JEUNES FILLES, DE FRIBOURG



Plan de situation. — 1 : 4000.



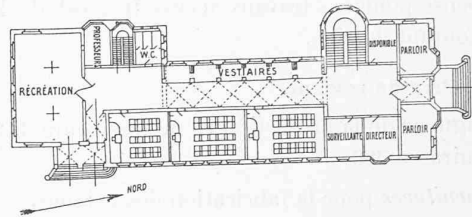
Perspective.

Projet « Ste-Ursule » (prix de Fr. 900), de M. F. Broillet, architecte, à Fribourg.

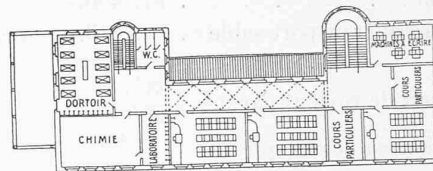
(49 700) se rapporte à l'année 1920 et la somme de Fr. 39 392, du Gothard, à l'année 1908. En admettant le taux de 4 %, calculé par les C. F. F., pour l'augmentation annuelle des recettes voyageurs, on trouve, pour 1920, Fr. 57 000 pour la recette kilométrique voyageurs du Gothard et c'est donc ce dernier chiffre qu'il faut comparer, si l'on veut être de bonne foi, à celui de Fr. 49 700 résultant des évaluations de M. Wurmli.

A la même page 82 du *Bulletin*, nous nous faisons l'écho des critiques de M. Moser au sujet de la somme de Fr. 2514 000, soit Fr. 26 000 par km., que M. Wurmli assigne à la Greina pour ses recettes totales. Ce chiffre paraît, à première vue, ridiculement bas pour une ligne à grand trafic international. Mais M. Wurmli réplique que les C. F. F. eux-mêmes ont qualifié la Greina de « simple ligne d'accès au Gothard » (nur eine Zufahrtslinie zur Gotthardbahn) et que, comme telle, il convient de lui appliquer les recettes kilométriques des chemins de fer de même caractère, par exemple : Emmenthalbahn : Fr. 24 000 ; Langenthal-Huttwil : Fr. 20 088, etc. Huttwil-Wolhusen : 12 404 ; Seethalbahn : 15 744.

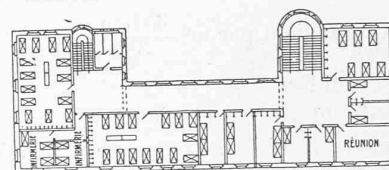
Plus loin, page 85 du *Bulletin*, nous disons que le préjudice annuel causé aux C. F. F. par le percement du Splügen serait, d'après les calculs de la Direction générale, de



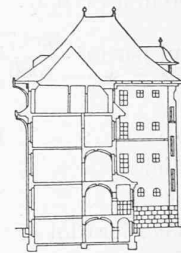
Plan du rez-de-chaussée. — 1 : 800.



Plan du premier étage. — 1 : 800.



Plan du deuxième étage. — 1 : 800.



Coupe. — 1 : 800.

Fr. 11 790 000 pour un tunnel de faite et de Fr. 12 960 000 pour un tunnel de base. Sur ces Fr. 12 960 000, 10 231 473 ressortiraient au trafic d'Allemagne en Italie et vice versa. Le Petit Conseil grison répond que les recettes totales, relevées dans les statistiques officielles, pour toute la longueur du transit suisse par le Gothard, ont été en 1910 de Fr. 9 824 878 et que, 10 231 473 moins 9 824 878 étant égal à 406 595, ce Splügen de malheur aurait donc le pouvoir diabolique de causer aux C. F. F. une perte supérieure à la recette totale en 1910. Et si l'on calcule la perte pour l'année 1920 en tenant compte de la concurrence du Lötschberg et des stipulations de la Convention du Gothard, c'est bien pis encore.

Si les chiffres de M. Wurmli sont exacts, il faut reconnaître que l'auteur du rapport des C. F. F. a commis là une erreur d'un joli calibre.

Le mémoire du Petit Conseil grison contient beaucoup d'autres renseignements du plus grand intérêt que nous n'avons pas à discuter ici parce qu'ils ne concernent pas directement les points visés dans notre résumé de la conférence de M. Moser. A ceux de nos lecteurs qui voudraient s'égayer, d'une façon bien innocente, nous recommandons le chapitre consacré aux contradictions (il y en a 36) que M. Wurmli a relevées dans les rapports des C. F. F.